

Communiqué de presse : Victoires de la Musique 2020



Victoires de la Musique 2020 : Défaites de la diversité culturelle ?

Paris, le 16 janvier 2020

Zone Franche, le réseau des musiques du monde, prend acte des changements annoncés par l'organisation des Victoires de la Musique pour la 35^{ème} édition qui se déroulera le 14 février prochain et dénonce la mise à l'écart des artistes et expressions musicales représentant la diversité culturelle.

Si le réseau ne peut que se féliciter du renouvellement et de l'agrandissement de l'Académie des votants, avec l'ouverture du vote au grand public, il pointe le caractère préjudiciable de la suppression de cinq catégories de genre parmi les treize existantes (album des musiques du monde, de musiques électroniques, de rap, de musiques urbaines et de rock).

En effet, si nous partageons la volonté affichée de vouloir « gommer une certaine subjectivité sur les choix des catégories de genre musical par artiste », tant il est vrai que les musiques de la diversité que nous défendons concernent tous les styles musicaux, il faudrait alors, pour que cette « objectivisation » ne soit pas dommageable, que la pluralité des artistes et des expressions culturelles puissent trouver une place dans les huit catégories restantes.

Or, force est de constater, au regard de la liste des nominés, que la diversité de la production artistique française n'est pas prise en compte, limitant et restreignant les choix à quelques artistes dont nous ne remettons en cause ni le talent, ni la légitimité à être lauréats, mais qui ne représentent qu'une petite partie de cette production.

Il y aurait donc un gros trou dans la raquette des Victoires 2020. Avec l'absence totale d'artistes relevant de la diversité culturelle, incarnant le lien ou l'ouverture vers d'autres identités, origines, horizons, terreau pourtant fertile à la création musicale, quel qu'en soit le genre.

Des artistes reflétant aussi simplement les couleurs de nos rues, de nos écoles, de notre culture et de notre société d'aujourd'hui.

Pour rappel, les Victoires de la musique ont permis de mettre en lumière et parfois révéler de formidables artistes des musiques du monde, depuis près de 30 ans. Et nous saluons ici la réussite de ce temps d'exposition médiatique et de promotion auprès du grand public.

Pour n'en citer que quelques-uns : I Muvrini, Manu Chao, Cesária Évora, Rachid Taha, Tiken Jah Fakoly, Amadou et Mariam, Souad Massi, Yael Naim, Rokia Traoré, Hindi Zahra, Salif Keita, Jehro, Ibrahim Maalouf, Rivière Noire, Calypso Rose, -M-, Toumani Diabaté, Sidiki Diabaté, Fatoumata Diawara, ou Camélia Jordana en 2019, se sont vus décernés les Victoires de l'album de musiques traditionnelles ou de musiques du monde.

Ces derniers continuent pour la plupart leur parcours avec succès et ont aussi inspiré une nouvelle génération d'artistes pleine de talent, que de nombreux pays nous envient. Aucun d'entre eux ne figure parmi les nominés 2020.

En l'état, la nouvelle organisation proposée cette année risque d'avoir pour effet immédiat de « gommer », purement et simplement du panel des artistes mis en lumière une partie de la scène musicale de notre pays.

Aussi, nous demandons aux organisateurs et partenaires publics des Victoires de la musique 2020, de mettre en œuvre les dispositions et correctifs nécessaires afin de conserver la prise en compte d'artistes et d'expressions qui incarnent le pluralisme et la diversité culturelle.

Afin que les prochaines Victoires de la Musique ne sonnent pas comme celles de l'uniformisation musicale. Car la musique et la diversité restent, avant tout, de belles victoires.

Zone Franche, le réseau des musiques du monde